

Me Charlotte LAVIGNE - SELARL CAD AVOCATS
Avocat au barreau du LOT - 111 boulevard Gambetta 46002 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05.65.35.24.58 - cab111@cadavocats.fr - www.cadavocats.fr

Me Grégory KERKERIAN
Avocat - 1 Rue du Docteur Fernand PORRE 83120 SAINTE-MAXIME
Tél : 04.94.50.99.88 - cabinet@kerkerian-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

SUR LA COMMUNE LE MONTAT (LOT) SIS 338 ROUTE DE TOULOUSE LIEUDIT (LA BEYNE)

UNE MAISON EN PIERRE COMPRENANT DEUX LOGEMENTS

D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE 221,14 M²

LE TOUT CADASTRÉ :

SECTION AB N° 107 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 00a 70ca
SECTION AB N° 110 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 12a 67ca
SECTION AB N° 112 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 1ha 56a 80ca
SECTION AB N° 116 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 02a 17ca
SECTION AB N° 121 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 25a 08ca
AU TOTAL 1ha 97a 42ca



ADJUDICATION LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 À 14H00

**AU PALAIS DE JUSTICE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAHORS AU LIEU ORDINAIRE DESDITES AUDIENCES,
SIÉGEANT AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAHORS, BOULEVARD GAMBETTA CAHORS (46000)**

Le ministère d'Avocat est obligatoire.

CETTE VENTE A LIEU À LA REQUÊTE DE :

**MISE À PRIX : 150 000 €
(CENT CINQUANTE MILLE EUROS)**

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Charlotte LAVIGNE exerçant au sein de la SELARL CAD AVOCATS, Avocat au Barreau du LOT, domiciliée 111 boulevard Gambetta, CS30072 46002 CAHORS Cedex 9 Tel : 05.65.35.07.56 - Fax : 05.65.35.67.84 Mail : cab111@cadavocats.fr
Ayant pour avocat plaçant, Maître Grégory KERKERIAN, membre de la SELARL Grégory KERKERIAN & ASSOCIES, Avocat au barreau de DRAGUIGNAN, 1 rue du Docteur F.PORRE 83120 SAINTE-MAXIME.

**DESIGNATION ET DESCRIPTION DES BIENS -
OCCUPATION
SUR LA COMMUNE DU MONTAT (LOT) au lieudit
(La Beyne)**

les biens immobiliers cadastrés comme suit :
Section AB n° 107 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 00a 70ca
Section AB n° 110 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 12a 67ca
Section AB n° 112 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 1ha 56a 80ca
Section AB n° 116 lieudit « La Beyne » pour une contenance de 02a 17ca
Section AB n° 121 lieudit « La Beyne » pour une

contenance de 25a 08ca
AU TOTAL 1ha 97a 42ca

Un ensemble immobilier comprenant deux logements situés au 338 de la Route de Toulouse, accessible par un chemin unique et comprenant :

Les biens immobiliers (1^{er} et 2^{ème} logement) sont, actuellement occupés selon bail d'habitation signé le 8 octobre 2014. Ce bail prévu pour une durée de trois ans prenant fin le 7 octobre 2017 a été reconduit.

Ces contrats de location étaient en cours à la date des opérations du commissaire.

CONSIGNATION :

S'adresser à un Avocat au Barreau de CAHORS
Consignation obligatoire d'un chèque bancaire certifié pour tout enchérisseur d'un montant de 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au barreau du Lot. Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Charlotte

LAVIGNE, exerçant au sein de la SELARL CAD AVOCATS. Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé le 9 JUILLET 2026 sous le n°RG 26/00014 au greffe du JUGE DE L'EXECUTION IMMOBILIERE du TRIBUNAL JUDICIAIRE de CAHORS, et peuvent être consultées audit Greffe et au Cabinet de Maître Charlotte LAVIGNE, exerçant au sein de la SELARL CAD AVOCATS.

VISITES :

Les visites auront lieu sur place, sous la conduite de SCP LEX OFFICE Philippe MONTABRIC Maureen DERRIEN François GIBERT Anaïs CAVARROC
Commissaires de justice associés
78 Avenue de la Beyne 46000 CAHORS
T 05.65.35.23.58
lexoffice@huissiers-cahors.com

**11 SEPTEMBRE 2026 de 14h à 15h
17 SEPTEMBRE 2026 de 14h à 15h**